



Reboisement Initiation (FIFC)

Éléments de contexte :

Le plan de relance dédie des moyens inédits pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique, en incitant les propriétaires forestiers à investir pour adapter leurs forêts ou pour améliorer leur contribution à l'atténuation du changement climatique.

Les agents dans les services forestiers doivent être capables d'instruire les demandes d'aide déposées par les propriétaires forestiers avec les connaissances techniques suffisantes pour le faire dans de bonnes conditions.

Objectifs :

- Savoir apprécier la viabilité d'un projet de plantation.
- Être capable de choisir les essences et les origines en fonction de la station et des objectifs de production.
- Être capable de choisir les techniques de préparation du sol et de plantation puis d'entretien des plantations.
- Être capable de choisir, si nécessaire, les protections contre le gibier et des équipements annexes.

Public concerné :

Agents des services déconcentrés de l'État.

Contenu proposé :

Généralités sur le reboisement : définition et bref historique, étapes d'un reboisement : étude de faisabilité, conception et réalisation.

La graine : récolte, conservation avec maintien de la viabilité dès la récolte (risques de dégradation : déshydratation, parasites) et nécessité du maintien de la viabilité sur plusieurs années (semences orthodoxes, semences récalcitrantes).

Le plant : définition d'un plant forestier, critères de qualité : morphologiques, sanitaires et physiologiques, besoins d'un plant : support physique, protection, espace lumière, air, eau, nutrition. Réglementation en vigueur.

La préparation du site à reboiser : équipement, assainissement, drainage, nettoyage et préparation du sol.

Gestion de la végétation accompagnatrice de la plantation.

Illustration terrain : visite d'une pépinière forestière.

Intervenants :

Intervenants spécialisés

Date limite d'inscription :

1 mois avant

Durée :

3 jours

Nbre de participants maximum :

6 formation initiale ouverte à la formation continue (FIFC)

Responsable pédagogique :

Myriam ISSARTEL myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma@agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

Code RenoIRH formation :

NINFOB0052